



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pacte finance-climat

Question écrite n° 9464

Texte de la question

M. Dominique Potier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'appel lancé par MM. Jean Jouzel et Jean Larroust pour un Pacte européen nommé « Pacte finance-climat ». Cet accord permettrait le financement d'un plan de transition énergétique tel que demandé par de nombreux acteurs qui alertent de l'urgence de la situation environnementale. Ce pacte signé par 150 personnes issues d'Europe, d'Afrique et du pourtour de la Méditerranée, est présenté comme un « levier puissant pour créer de l'activité, innover et lutter contre le chômage ». Ce tryptique serait possible grâce à la mise en place de deux outils. D'une part, ce plan propose de mettre la création monétaire au service du climat en l'orientant vers l'économie réelle, permettant ainsi de financer les économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables, tout en luttant contre une spéculation massive. D'autre part, l'objectif est de créer un budget Climat par la constitution d'un impôt européen sur les bénéfices de l'ordre de 5 %. Cette taxe permettrait ainsi de dégager chaque année quelques 100 milliards d'euros. Aujourd'hui, des pays comme le Brésil, la Chine, le Liban ou encore l'Inde ont déjà adopté des politiques incitant les banques commerciales à accorder davantage de prêts aux projets liés à la transition énergétique. Il semble ainsi primordial de mobiliser la sphère financière et ce à l'échelle européenne dans l'espoir de relever les défis liés à la transition énergétique. À cet égard, la Cour des comptes européenne affirme qu'il faut investir chaque année 1 115 milliards d'euros pour réussir la transition énergétique. Ainsi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement quant à l'adhésion de la France à ce Pacte européen, et ceci dans la perspective de mettre en œuvre tous les moyens permettant de réaliser la transition énergétique à hauteur des enjeux.

Texte de la réponse

Répondre à l'urgence climatique et réussir la transition écologique nécessitent de mobiliser des moyens financiers très importants. À cet effet, la France défend déjà des positions ambitieuses au niveau européen pour permettre une mobilisation de moyens financiers à la hauteur des enjeux climatiques et environnementaux. Elle a, ainsi, soutenu le plan d'actions de la commission européenne dévoilé en mars 2018 et visant à faire de la finance une finance durable. Depuis le début des négociations du cadre financier pluriannuel européen pour la période 2021-2027, elle propose que 40 % de ce futur budget soit consacré à la transition écologique. Enfin, dans sa tribune du 5 mars 2019, le Président de la République a proposé aux partenaires européens de la France de créer une banque du climat pour augmenter les moyens alloués à la transition écologique.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Potier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9464

Rubrique : Développement durable

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5271

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2019](#), page 9648